

Points de mire



CEPES
CENTRE D'ÉTUDES DES POLITIQUES
ÉTRANGÈRES ET DE SÉCURITÉ

Le programme nucléaire iranien ou la realpolitik à la mode perse

Par Yannick Quéau

Groupe de recherche sur l'industrie militaire et la sécurité
Chaire de recherche du Canada en politique étrangère et de sécurité

Depuis de longs mois, la question du programme nucléaire iranien est placée sous les feux de l'actualité. Les États-Unis suspectent l'Iran de vouloir se doter de la bombe atomique sous couvert d'activités nucléaires civiles. Sans forcément vouloir préjuger des motivations de l'État iranien, il peut en effet sembler curieux qu'un pays où le pétrole abonde tienne absolument à investir des sommes colossales dans l'énergie nucléaire au regard d'objectifs uniquement civils. Partisane, dans un premier temps, d'une solution négociée avec Téhéran, la troïka européenne (Allemagne, France et Grande-Bretagne) a fini par se lasser des palabres interminables et brandit la menace de sanctions onusiennes décidées dans le cadre du Conseil de sécurité. L'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne se rapprochent ainsi de la position des États-Unis quitte à placer la Russie et la Chine (des partenaires de l'Iran) dans l'embarras.

Abordée dans une perspective occidentale, la lutte contre la prolifération nucléaire ne se discute pas. D'autant plus que, dans le cas présent, il s'agit d'empêcher un État dirigé par des islamistes à la rhétorique parfois inquiétante, un pays suspecté de soutenir des réseaux terroristes ou encore un ennemi déclaré d'Israël d'accéder au rang de puissance nucléaire. Le transfert du dossier du nucléaire iranien au Conseil de sécurité en vue de forcer ce pays à entendre raison apparaît donc légitime. Le stratagème a cependant peu de chance de porter fruit. En effet, la présentation qui est communément faite du dossier par les chancelleries et les médias occidentaux omet plusieurs éléments importants qui confèrent à l'Iran une position bien plus solide que ce qu'un simple survol de la situation pourrait parfois donner à penser. Loin de se vouloir une défense de l'action de Téhéran dans le dossier du nucléaire, cet article se propose d'adopter le point de vue iranien afin de montrer une certaine rationalité dans le discours des dirigeants iraniens.

De la légalité de l'action de Téhéran

Rappelons un point essentiel : jusqu'à présent, personne n'a été en mesure de démontrer que le programme nucléaire civil iranien dissimulait des activités militaires. L'État iranien est signataire du Traité de non-prolifération (TNP) qui constitue la pierre angulaire de la lutte contre la prolifération nucléaire sur la planète. À ce titre il n'est pas sensé poursuivre des recherches en vue de se doter d'une arme atomique. Le problème ici est que

les recherches poursuivies et le matériel utilisé dans le cadre du programme nucléaire iranien peuvent aussi bien avoir des fins civiles que militaires. C'est ce qu'on appelle les biens et technologies à double usage. Or, rien dans le TNP n'interdit à un État d'obtenir la capacité technique de produire une bombe atomique du moment qu'il ne passe pas à une réalisation effective. Le TNP exige simplement que les sites de production soient accessibles aux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Par ailleurs, notons également que le TNP stipule que « chaque Partie, dans l'exercice de sa souveraineté nationale, aura le droit de se retirer du Traité si elle décide que des événements extraordinaires, en rapport avec l'objet du présent Traité, ont compromis les intérêts suprêmes de son pays. » (Le texte du TNP est disponible en ligne à l'adresse internet suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/nndi-agency/treaty_on_nuclear_weapons-fr.asp>) Cette disposition est pour le moins floue. Elle semble, par exemple, autoriser Téhéran à considérer l'invasion de l'Afghanistan et surtout celle de l'Irak par les États-Unis comme une menace à sa sécurité nationale. En effet, deux pays frontaliers de l'Iran viennent, au cours des dernières années, de passer sous contrôle des États-Unis; c'est-à-dire d'un pays qui n'a pas hésité de recourir à la guerre contre l'Irak sous prétexte de la présence d'armes de destruction massive toujours introuvables et qui qualifie l'Iran de membre de l'Axe du mal. Un retrait de l'Iran du TNP ne serait donc pas forcément illégal ou, du moins, l'argumentaire invoqué pour critiquer une telle initiative serait peut-être difficile à soutenir.

Comment sanctionner l'Iran sans se tirer une balle dans le pied?

Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait éventuellement décider de sanctionner Téhéran, mais ces sanctions seront inévitablement longues à définir vue le problème de l'établissement de la preuve et la difficulté de trouver une entente entre les membres du Conseil, notamment entre les cinq membres permanents, sur le type de sanctions etc. De plus, leur efficacité demeure incertaine. Au bout du compte, il apparaît que le TNP n'est pas très dissuasif pour peu qu'un pays soit prêt politiquement et économiquement à assumer les risques et les coûts d'un programme nucléaire militaire. Dans le cas présent, il semble que l'État iranien fasse le calcul que militairement et économiquement il n'a pas grand chose à craindre. Les États-Unis sont embourbés en Irak et si l'idée d'une invasion de l'Iran a pu un temps être envisagée par les « faucons » du Pentagone ce n'est, au regard de la situation qui prévaut actuellement en Irak, sans doute plus le cas aujourd'hui. Sur un plan



Unité du CEIM

Vol. 7, no 1 (1er février 2006)
Disponible à l'adresse : <http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes>
collection dirigée par Pierre Jolicoeur

UQAM
Université du Québec à Montréal

économique, l'envolée du prix du baril de pétrole semble interdire au marché mondial de se passer de l'or noir iranien. L'Iran demeure en effet la cinquième plus grande réserve de pétrole brut de la planète et représente 5,1% de la production mondiale de pétrole. En demandant à l'OPEP de réduire sa production pétrolière d'un million de tonne à partir d'avril, Téhéran annonce clairement son intention d'user de l'atout pétrolier dans le bras de fer qui s'annonce à l'ONU.

L'Iran de 2005 n'a donc pas grand chose à voir avec l'Irak de 1991 ou de 2001. Les Iraniens ne sortent ni d'un épuisant conflit ni de 10 ans d'embargo économique. Téhéran est également bien loin de vivre le même isolement diplomatique que celui qu'a connu Bagdad à un moment. La Chine, la Russie mais aussi certains États européens (la France, notamment) semblent d'ailleurs peu disposés pour l'instant à renoncer à leurs liens commerciaux avec le pays des ayatollahs. (voir Pierre Jolicœur, « Perspectives russes sur la question nucléaire iranienne », Points de mire, vol. 6, no 9, 19 octobre 2005)

Bref, le gouvernement iranien se trouve dans une situation plutôt avantageuse où il peut choisir entre deux options soit 1) négocier au prix fort la fin de ses activités nucléaires ou 2) poursuivre son programme nucléaire avec assez peu de craintes quant à d'éventuelles sanctions.

Un échec programmé dans la lutte contre la prolifération nucléaire

Posons l'hypothèse suivante : ce que veut obtenir l'Iran c'est la garantie absolue que nul ne tentera de le déstabiliser dans le but de s'accaparer le contrôle de ses ressources pétrolifères. Ceci expliquerait l'incapacité de la Troïka européenne à parvenir à une solution négociée avec Téhéran, les Européens n'ayant rien de tangible à offrir quel que soit l'accord formulé. On interprètera alors l'action de la Troïka comme une tentative à la fois de préserver la crédibilité de l'AIEA et de freiner l'ardeur des faucons de Washington. La seconde option présentée aurait donc la faveur des Iraniens. Téhéran tirerait en fait un enseignement majeur de l'invasion de l'Irak par les États-Unis à savoir que la meilleure garantie contre une invasion reste encore et toujours la bombe atomique. Dans cette optique, nous ne pourrions alors que souligner le caractère prémonitoire des propos de Noam Chomsky tenus en septembre 2001 :

The planned invasion [of Iraq] will strike another blow at the structure of international law and treaties that has been laboriously constructed over the years, in an effort to reduce the use of violence in the world, which has had such horrifying consequences. Apart from other consequences, an is likely to encourage other countries to develop WMD, including a successor Iraqi government, and to lower the barriers against resort to force by others to achieve their objectives, including Russia, India, and China. (Noam Chomsky, interrogé par Michael Albert, « Will the US invade Iraq? », Z Magazine, 1er septembre 2002, <<http://www.chomsky.info/interviews/20020901.htm>>)

Et nous ajouterons donc l'Iran.

La guerre en Irak n'est certainement pas le seul événement expliquant l'attrait du nucléaire pour l'Iran. Il n'a certainement pas échappé aux dirigeants iraniens que les puissances nucléaires sont plus à même que les autres à inciter Washington à plus de modération dans la conduite de sa politique internationale. On pense ici à la Corée du Sud, maîtresse absolue chez elle, mais également au Pakistan, à l'Inde et même à la Chine et à la Russie.

Téhéran aura aussi observé les États-Unis dénoncer unilatéralement le Traité ABM afin de pouvoir se lancer dans la mise en place d'un bouclier anti-missile ouvrant possiblement la voie à la militarisation de l'espace et éventuellement à sa nucléarisation. On comprend aisément que la perspective d'avoir en permanence des épées de Damoclès à pointe nucléaire au-dessus de leur tête n'a rien de particulièrement réjouissant pour des pays dont la conduite déplaît à Washington. Peut-être les dirigeants iraniens auront-ils aussi porté attention aux propos de Vladimir Poutine annonçant que la Russie disposerait bientôt d'une bombe atomique d'un genre nouveau. Tout récemment, l'Iran n'aura pas non plus manqué d'écouter Jacques Chirac donner une nouvelle orientation à la doctrine de dissuasion nucléaire de la France. Celle-ci s'était toujours voulu massive et totale; elle pourra désormais être plus ciblée et orientée vers des pays soutenant le terrorisme. Bref, le club très select des puissances atomiques ne manque d'imagination lorsqu'il s'agit de troubler et d'inquiéter le reste de la planète. Cette attitude porte bien évidemment atteinte à leur crédit au moment de lutter contre la prolifération nucléaire.

Quel statut pour une éventuelle puissance nucléaire iranienne?

Défiance face aux forums internationaux de coopération, confiance dans ses atouts sur le plan économique et dans l'enlisement des États-Unis en Irak sur le plan militaire, appel au respect de la souveraineté étatique, les ambitions nucléaires de l'Iran et la manière de gérer les tensions qui en découlent paraissent placer la politique étrangère iranienne dans la plus pure tradition réaliste. Signalons toutefois que même doté de la bombe (ce qui est encore loin d'être fait) l'Iran ne deviendra certainement pas un « challenger » pour les vieilles puissances nucléaires ; le fossé technologique est bien trop important tant sur le plan des bombes atomiques que sur celui des vecteurs. Son objectif paraît plus modeste. Il s'agit, d'une part, d'inciter les autres États à la prudence dans leurs relations avec Téhéran et par-là de garantir son intégrité territoriale et, d'autre part, de positionner le pays comme un acteur incontournable dans la région.

Pour aller plus loin : suggestions de liens Internet

Global Security, dossier Iran,
<<http://www.globalsecurity.org/wmd/world/iran/nuke.htm>>